

MAIRIE
DE
FAUX-LA-MONTAGNE

Faux-la-Montagne, le 9 avril 2021,

CREUSE
Code postal : 23340

Tél. 05 55 67 92 15

Mail: mairie@fauxlamontagne.fr

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal aura lieu **jeudi 15 avril 2021 à 19h30 à la salle des fêtes**. Vu les circonstances exceptionnelles, la séance ne sera pas publique.

Participer à la réunion Zoom en cliquant sur le lien ci-dessous ou en le recopiant dans votre navigateur.

<https://us02web.zoom.us/j/82872494631> <<https://us02web.zoom.us/j/82872494631>>

Si vous avez déjà le logiciel zoom, ouvrez le et taper l'ID de réunion : 828 7249 4631

Ordre du jour :

- Vote du huis clos,
- Vote des comptes de gestion 2020,
- Vote des comptes administratifs 2020,
- Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2020 : budget général,
- Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2020 : budget eau & assainissement,
- Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2020 : budget CCAS,
- Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2020 : budget écoquartier,
- Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2020 : budget station-service,
- Vote des budgets 2021 : principal, eau & assainissement, CCAS, écoquartier, station-service,
- Vote des taux d'imposition 2021,
- Positionnement communal au sujet du FPIC (Fonds national de Péréquation des Ressources Intercommunales)
- Proposition de vente à la commune du logement de l'épicerie, propriété de la communauté de communes,
- Transfert de la compétence « Organisation des mobilités » à la communauté de communes Creuse Grand Sud,
- Renouvellement de l'adhésion au groupement de commande pour la fourniture et la livraison de carburants de la station service,
- Personnel communal : contrat saisonnier, PEC, accroissement temporaire d'activité pour la saison estivale,
- Conventions de bénévolat,
- Adhésion de la commune au projet RICE (Réserve internationale de Ciel Étoilé),
- Organisation du temps scolaire sur la période 2021 à 2023,
- Demande de remise de loyers déposée par la SNC la Feuillade suite à la crise sanitaire,
- Remboursements d'acomptes de locations de gîtes pour annulations suite à la crise sanitaire,
- Questions diverses : Étude patrimoniale de l'eau, compte-rendu de l'étape diagnostic et sectorisation.

La Maire
Catherine MOULIN

